

ECONOCOM GROUP SE

Rapport du commissaire
à l'assemblée générale
pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE ECONOCOM GROUP SE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de ECONOCOM GROUP SE (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 26 juin 2024, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société pour la première année.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 965.252.973 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 73.148.459 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les Comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé une opinion sans réserve sur ces Comptes Consolidés dans son rapport du commissaire daté du 24 février 2024.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Evaluation des participations financières dans des entreprises liées

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2024, la rubrique « Immobilisations financières sur entreprises liées » s'élève à € 927.458.664 (96% du total du bilan) et comprend les participations détenues par la Société dans des entreprises liées. Ces participations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de l'entreprise liée concernée.

L'appréciation du caractère durable d'une dépréciation requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (valeur des capitaux propres) ou à des éléments prévisionnels.

Nous avons considéré que l'évaluation des participations est un point clé de l'audit en raison de leur importance dans les comptes

annuels de la Société et du jugement nécessaire à l'appréciation des hypothèses retenues par la Société pour conclure sur la nécessité de procéder à des réductions de valeur sur les participations dans des entreprises liées.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Nous avons évalué l'analyse de la Direction pour identifier les indicateurs d'une éventuelle réduction de valeur sur les participations.
- Lorsque des indicateurs d'une éventuelle réduction de valeur ont été identifiés, nous avons contrôlé l'évaluation des actifs concernés préparée par la Direction en s'assurant que les modèles d'évaluation utilisés sont conformes aux pratiques usuelles d'évaluation et que ceux-ci ont été correctement appliqués.
- Nous avons testé chacune des hypothèses clés utilisées dans les modèles d'évaluation. Ces hypothèses clés concernent les flux de trésorerie futurs, le taux de croissance des flux de trésorerie retenu au-delà de la période de prévision et le taux d'actualisation des flux.
- Nous avons impliqué nos spécialistes internes en matière d'évaluation pour nous assurer du caractère raisonnable des hypothèses clés par rapport à des données externes comparables. Nous avons testé le caractère raisonnable des flux de trésorerie utilisés compte tenu des données historiques disponibles et rapproché les données prévisionnelles utilisées avec les plans d'affaires présentés au Conseil d'Administration.
- Nous avons testé les analyses de sensibilité préparées par la Direction.

- Nous avons revu les procès-verbaux du Conseil d'Administration et des organes de gestion de la Société et tenu des réunions régulières avec la Direction afin d'identifier les indicateurs d'une éventuelle réduction de valeur.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un

niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les

opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, en ce compris l'information en matière de durabilité, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés

et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2025 en projet) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant

l'information relative aux salaires et aux formations et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Bruxelles, 24 février 2025

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Christian SCHMETZ *
Réviseur d'entreprises
*Agissant pour une société

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **ECONOCOM GROUP**Forme juridique¹ : **Société européenne (Societas Europaea)**Adresse: **Place du Champs de Mars**N°: **5 , boîte 14**Code postal: **1050**Commune: **Bruxelles 5**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, néerlandophone**Adresse Internet² :Adresse e-mail² :

Numéro d'entreprise

0422646816

DATE **26/06/2023** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes
constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne³ : les COMPTES ANNUELS en **EUROS (2 décimales)**⁴approuvés par l'assemblée générale du **31/03/2025** les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01/01/2024

au

31/12/2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01/01/2023

au

31/12/2023Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **46**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.3, 6.3.4, 6.3.5, 6.3.6, 6.5.2, 6.8, 6.17, 6.20, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)**BENGUIGUI Angel****Administrateur**Signature
(nom et qualité)**DE VRIEZE Chantal****Administrateur**

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

² Mention facultative.

³ Cocher les cases ad-hoc.

⁴ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

⁵ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

ECONOCOM INTERNATIONAL BV

Computerweg 22, 3542 Nieuweigen, Pays-Bas

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 02/04/2024, fin: 31/03/2028

Représenté par:

1. **BOUCHARD Jean-Louis**
Avenue de Montmorency 1 75016 Paris France
Président du Conseil d'Administration

BOUCHARD Robert Profession : Administrateur

Avenue de Boufflers 23, 75016 Paris, France

Mandat: Administrateur, début: 18/05/2021, fin: 31/03/2025

BENGUIGUI DIAZ Angel Profession : Administrateur

Duran 15, 28002 Madrid, Espagne

Mandat: Administrateur, début: 30/03/2023, fin: 31/03/2027

GROSSI Bruno Profession : Administrateur

Molitor 13, 75016 Paris, France

Mandat: Administrateur, début: 31/03/2023, fin: 31/03/2027

ROESCH Jean-Philippe Profession : Administrateur

Avenue de la Criolla 21, 92150 Suresnes, France

Mandat: Administrateur, début: 02/04/2024, fin: 31/03/2028

DI BENEDETTO Véronique Profession : Administrateur

Rue Minomesnil 86, 75008 Paris, France

Mandat: Administrateur, début: 18/05/2021, fin: 31/03/2025

LEVET Marie-Christine Profession : Administrateur Indépendant

Rue du Cherche-Midi 91, 75007 Paris, France

Mandat: Administrateur, début: 02/04/2024, fin: 31/03/2028

BOUSTOULLER Eric Profession : Administrateur indépendant

rue du Conseiller Collignon 14, 75116 Paris, France

Mandat: Administrateur, début: 09/09/2021, fin: 31/03/2025

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

GUIEYSSE Sophie Profession : Administrateur

Avenue des Mimosas 22, 92100 BOULOGNE BILLAN COURT, France

Mandat: Administrateur, début: 26/06/2024, fin: 31/03/2028

DE VRIEZE Chantal Profession : Administrateur

Rue de Payot 14, 1380 Lasne, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 02/04/2024, fin: 31/03/2025

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL 0431.088.289

Da Vincilaan 9, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre: B00023

Mandat: Commissaire, début: 26/06/2024, fin: 31/03/2027

Représenté par:

1. SCHMETZ Christian

Da Vincilaan 9 1930 Zaventem Belgique

Réviseur d'entreprise, Numéro de membre : A02370

CAPRON Philippe Profession : Administrateur

Rue Berlioz 8, 75116 Paris, France

Mandat: Administrateur, début: 02/04/2024, fin: 31/03/2028

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	318.849,84	530.032,84
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>936.796.995,32</u>	<u>935.844.936,12</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4.742,29	4.371,11
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	4.742,29	4.371,11
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	936.792.253,03	935.840.565,01
Entreprises liées	6.15	280/1	927.458.663,51	925.861.496,53
Participations		280	927.458.663,51	925.861.496,53
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		56.041,71
Participations		282		56.041,71
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	9.333.589,52	9.923.026,77
Actions et parts		284	6.385.346,83	6.773.939,29
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	2.948.242,69	3.149.087,48

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>28.137.128,20</u>	<u>26.309.902,11</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	5.357.522,52	9.649.198,47
Créances commerciales		40	3.750.487,56	4.499.198,57
Autres créances		41	1.607.034,96	5.149.999,90
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	22.365.940,28	16.563.254,22
Actions propres		50	22.365.940,28	16.563.254,22
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	330.168,15	70.406,09
Comptes de régularisation	6.6	490/1	83.497,25	27.043,33
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	965.252.973,36	962.684.871,07

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	436.988.029,36	390.856.846,77
Apport	6.7.1	10/11	108.866.910,09	137.514.253,93
Capital		10	23.731.026,74	23.731.026,74
Capital souscrit		100	23.731.026,74	23.731.026,74
Capital non appelé ⁶		101		
En dehors du capital		11	85.135.883,35	113.783.227,19
Primes d'émission		1100/10	85.135.883,35	113.783.227,19
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12	2.519.796,66	2.519.796,66
Réserves		13	33.946.117,31	26.938.585,65
Réserves indisponibles		130/1	24.739.042,96	18.936.356,90
Réserve légale		130	2.373.102,68	2.373.102,68
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312	22.365.940,28	16.563.254,22
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	9.207.074,35	8.002.228,75
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	291.655.205,30	223.884.210,53
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁷		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges		160/5		200.000,00
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		200.000,00
Impôts différés		168		

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>528.264.944,00</u>	<u>571.628.024,30</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	142.000.000,00	200.000.000,00
Dettes financières		170/4	142.000.000,00	200.000.000,00
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	142.000.000,00	200.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	381.271.054,00	368.626.226,30
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.765.497,00	2.148.187,17
Dettes financières		43	83.000.000,00	20.000.000,00
Etablissements de crédit		430/8	25.000.000,00	20.000.000,00
Autres emprunts		439	58.000.000,00	
Dettes commerciales		44	3.641.449,85	5.386.392,63
Fournisseurs		440/4	3.641.449,85	5.386.392,63
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.563.709,14	403.838,68
Impôts		450/3	1.434.008,92	2.246,12
Rémunérations et charges sociales		454/9	129.700,22	401.592,56
Autres dettes		47/48	291.300.398,01	340.687.807,82
Comptes de régularisation	6.9	492/3	4.993.890,00	3.001.798,00
TOTAL DU PASSIF		10/49	965.252.973,36	962.684.871,07

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	26.104.035,22	23.474.504,35
Chiffre d'affaires	6.10	70	21.997.210,48	20.395.615,50
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	2.198.970,63	2.513.789,07
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.907.854,11	565.099,78
Coût des ventes et des prestations		60/66A	26.459.426,85	27.668.808,24
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	25.152.181,71	25.957.800,01
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	987.086,90	1.483.444,63
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.014,22	1.553,71
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	409.205,22	71.482,39
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-200.000,00	-289.621,00
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	108.938,80	444.148,50
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	-355.391,63	-4.194.303,89

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	114.767.429,29	34.127.692,87
Produits financiers récurrents		75	105.272.747,84	17.848.046,51
Produits des immobilisations financières		750	98.092.169,50	11.450.508,18
Produits des actifs circulants		751	199.335,40	308.858,73
Autres produits financiers	6.11	752/9	6.981.242,94	6.088.679,60
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	9.494.681,45	16.279.646,36
Charges financières		65/66B	41.261.371,14	28.854.453,39
Charges financières récurrentes	6.11	65	24.692.443,84	21.264.836,92
Charges des dettes		650	24.332.907,58	20.871.857,25
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	359.536,26	392.979,67
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	16.568.927,30	7.589.616,47
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	73.150.666,52	1.078.935,59
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	2.207,49	2.246,12
Impôts		670/3	2.207,49	2.246,12
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	73.148.459,03	1.076.689,47
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	73.148.459,03	1.076.689,47

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	297.032.669,56	269.880.915,31
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	73.148.459,03	1.076.689,47
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	223.884.210,53	268.804.225,84
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	5.377.464,26	45.996.704,78
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	5.377.464,26	45.996.704,78
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	291.655.205,30	223.884.210,53
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxx	530.032,84
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	211.183,00	
Autres	8004		
		(+)/(-)	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	318.849,84	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxx	33.663,99

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8162 2.385,40

Cessions et désaffectations

8172 28.474,50

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8182

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8192 7.574,89

Plus-values au terme de l'exercice

8252P xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8212

Acquises de tiers

8222

Annulées

8232

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8242

Plus-values au terme de l'exercice

8252

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322P xxxxxxxxxxxxxxxx 29.292,88

Mutations de l'exercice

Actés

8272 2.014,22

Repris

8282

Acquis de tiers

8292

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302 28.474,50

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8312

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322 2.832,60

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(23) 4.742,29

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	67.371,12

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8362

Cessions et retraits

8372

67.371,12

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8382

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8392

Plus-values au terme de l'exercice

8452P

xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8412

Acquises de tiers

8422

Annulées

8432

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8442

Plus-values au terme de l'exercice

8452

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522P

xxxxxxxxxxxxxxx

11.329,41

Mutations de l'exercice

Actées

8472

Reprises

8482

Acquises de tiers

8492

Annulées à la suite de cessions et retraits

8502

11.329,41

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8512

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552P

xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

8542

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(282)

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

283P

xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Additions

8582

Remboursements

8592

Réductions de valeur actées

8602

Réductions de valeur reprises

8612

Différences de change

(+)/(-)

8622

Autres

(+)/(-)

8632

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(283)

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8652

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	8.383.876,69
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	194.688,00	
Cessions et retraits	8373	883.312,39	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	7.695.252,30	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.609.937,40
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	200.008,07	
Reprises	8483	500.040,00	
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	1.309.905,47	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>6.385.346,83</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>3.149.087,48</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	296.820,28	
Remboursements	8593	376.443,18	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623	-121.221,89	
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>2.948.242,69</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
ECONOCOM FINANCE Société anonyme Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0830.430.559	actions ordinaires	1.480.010	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	168.227.356	2.309.017
ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX Société anonyme Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0426.851.567	actions ordinaires	479.440	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	2.795.959	959.844
ECONOCOM LEASE Société anonyme Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0431.321.782	actions ordinaires	540.000	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	19.645.640	757.241
ECONOCOM MANAGED SERVICES Société anonyme Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0432.093.428	actions ordinaires	3.508.280	100,00	0,00	31/12/2022	EUR	9.805.009	228.903
ECONOCOM DIGITALENT Société anonyme Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0671.649.180	actions ordinaires	1.500	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	224.015	54.928
A2Z SOLUTIONS Société anonyme Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0448.487.220	actions ordinaires	50.250	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	2.474.233	68.035

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Econocom Canada Inc Société étrangère Bld Rene I Eveque Ouest QVH3H2 QUEBEC Canada ..	actions ordinaires	60.000	100,00	0,00	31/12/2023	CAD	-2.109.000	-335.000
ECONOCOM SAS Société étrangère Quai de Dion Bouton 40 92800 Puteaux France 6532.696.677	actions ordinaires	2.789.155	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	361.184.542	31.552.679
ASYSTEL BDF SPA Société étrangère Via Perin Del Vaga 16 20156 Milano Italie IT08131200969	actions ordinaires	1.200.000	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	31.342.700	2.172.600
ECONOCOM International Italia SpA Société étrangère Via Marcello Nizzoli 8 20147 Milano Italie 0793.303.015	actions ordinaires	4.465.616	71,73	28,27	31/12/2023	EUR	38.699.813	-169.948
ECONOCOM PSF Société étrangère Rue d'Arlon 4 8399 Windhof Luxembourg 1818.441.7	actions ordinaires	1.199	99,99	0,01	31/12/2023	EUR	3.597.620	912.540
ECONOCOM RE Société étrangère Rue d'Arlon 4 8399 Windhof Luxembourg	actions ordinaires	5.000.000	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	5.850.000	0

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
ECONOCOM MAROC Société étrangère Technopolis Rabat Shore 1 11100 Sala Al Jadia Maroc 1221.3.	actions ordinaires	450	100,00	0,00	31/12/2023	MAD	56.472.416	6.095.393
ECONOCOM LOCATION Maroc SA Société étrangère Casablanca Business Center 6ème étage Lot 2 Mandarouna Sidi Maarouf Maroc MA10.242.93	actions ordinaires	1	0,01	99,99	31/12/2023	MAD	-14.167.142	544.586
ECONOCOM ERMESTEL MEXICO Société étrangère Bld Manuel Avila Camacho 11000 Torre Esmeralda Mexique 0908.13J.SO	actions ordinaires	9.612.105	100,00	0,00	31/12/2023	MXN	-57.752.589	4.204.637
ECONOCOM FINANCIAL SERVICES INTERNATIONAL BV Société étrangère Rond 't Fort 36-40 3439 MK Nieuwegein Pays-Bas 8172.890.94B	actions ordinaires	50.000	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	53.523.511	8.153.959
ECONOCOM Polska sp zoo Société étrangère UL Marszalkowska 111 000 102 Warszawa Pologne 5252.186.685	actions ordinaires	4.000	100,00	0,00	31/12/2023	PLN	25.060.690	2.096.391
ECONOCOM Switzerland Société anonyme Zone indus.ouest en Cham. Colin 1260 Nyon Suisse CHE1.124.271	actions ordinaires	2.200	100,00	0,00	31/12/2023	CHF	-539.991	83.048

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
ECONOCOM Ltd Société étrangère Eton House Paradise road 18/24 Richmond upon thames Royaume-Uni 4398.205.36	actions ordinaires	3.773.000	100,00	0,00	31/12/2023	GBP	5.060.000	-1.848.000
Econocom Corporation Société étrangère Orange street 1209 Willington New Castel Etats-Unis d'Amérique ..	actions ordinaires	1.000	100,00	0,00	31/12/2023	USD	17.066.000	2.745.000
Grupo Econocom Espana Société étrangère calle Cardenal Marcelo Spinola 4 28016 Madrid Espagne	actions ordinaires	3.611.720	100,00	0,00	31/12/2023	EUR	131.578.587	6.534.748
UPS UK Ltd (ex.TRAMS) Société étrangère New Derwent House, 69-73 Theobalds Road WC1X8TA London Royaume-Uni 02518864	actions ordinaires	330.228	100,00	0,00	31/12/2023	GBP	4.969.000	950.000
BIS BELUX ECONOCOM Société anonyme Zandvoorstraat 23 2800 Mechelen Belgique 1017.592.158	actions ordinaires	61.500	100,00	0,00	31/12/2025	EUR	61.500	0

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Exercice
83.497,25

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	23.731.026,74
(100)	23.731.026,74	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions ordinaires

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	23.731.026,74	179.045.899
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	61.866.548
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	117.179.351

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	1.590.353,00
8722	11.998.895
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	23.512.750,00

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

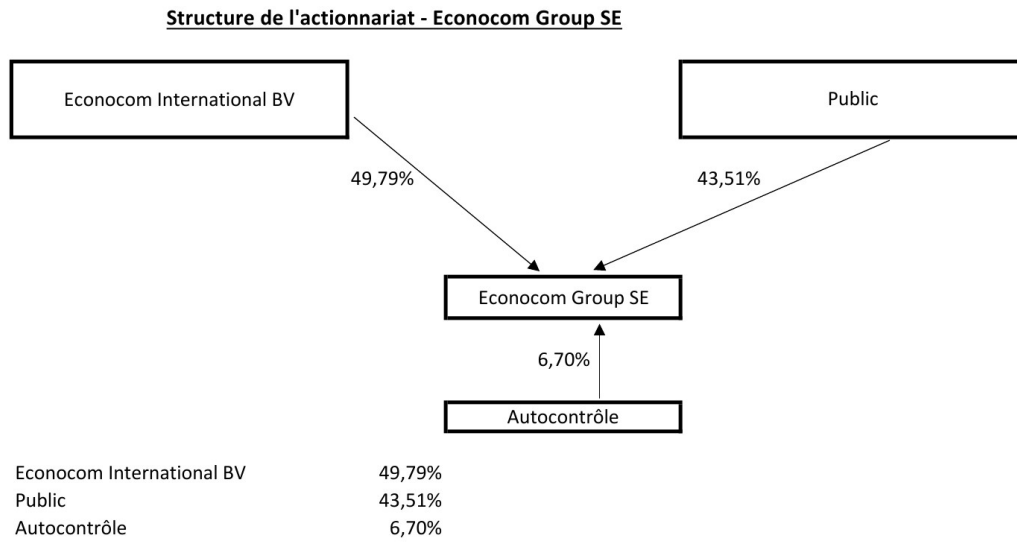
Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.



ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	1.765.497,00
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	1.765.497,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

(42) 1.765.497,00

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	142.000.000,00
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	142.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912 142.000.000,00

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	1.434.008,92
450	
9076	
9077	129.700,22

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Produits à reporter sur cession couverture et précouverture sur obligations non convertibles

Exercice
4.993.890,00

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Fees Management

20.948.050,00

19.127.500,00

Fees Back-Office(comptabilité) et fees Métier

1.049.160,48

1.268.115,50

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

9086

9

10

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

8,8

9,6

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

15.165

16.374

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

676.339,59

1.132.671,45

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

228.540,41

255.285,07

Primes patronales pour assurances extralégales

622

63.092,56

75.503,96

Autres frais de personnel

623

19.114,34

19.984,15

Pensions de retraite et de survie

624

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112	509.880,12	71.482,39
Reprises		9113	100.674,90	
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116	200.000,00	289.621,00
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640		
Autres		641/8	108.938,80	444.148,50
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		
Frais pour la société		617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Commissions sur garanties		3.028.983,14	2.897.321,68
Produits sur instruments de couverture sur dettes obligataires		3.656.846,89	3.191.357,90
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501	211.183,00	257.196,32
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecart de conversion de devises	655		
Autres			
Différences de change, frais et commissions bancaires		359.536,26	392.979,67

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	11.402.535,56	16.844.746,14
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	1.907.854,11	565.099,78
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	1.907.854,11	565.099,78
Produits financiers non récurrents	(76B)	9.494.681,45	16.279.646,36
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	4.700.040,00	2.100.000,00
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	14.260,00	
Autres produits financiers non récurrents	769	4.780.381,45	14.179.646,36
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	16.568.927,30	7.589.616,47
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	16.568.927,30	7.589.616,47
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	4.400.008,07	7.585.829,96
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	501.145,90	3.786,51
Autres charges financières non récurrentes	668	11.667.773,33	
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Revenus définitivement taxés

Résultat sur les mouvements d'actions propres

Codes	Exercice
9134	2.207,49
9135	2.207,49
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	-97.847.093,43
	4.099.607,97

Exercice

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	38.852.010,99
9142	38.852.010,99
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	5.197.009,09	4.958.265,94
9146	5.471.740,18	5.288.141,90
9147	458.038,79	421.500,78
9148	2.655.252,53	2.427.830,94

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	<u>929.763.997,00</u>
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	927.458.663,51	925.861.496,53
Participations	(280)	927.458.663,51	925.861.496,53
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	2.085.082,39	7.473.072,72
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	2.085.082,39	7.473.072,72
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	292.135.552,87	342.922.872,20
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	292.135.552,87	342.922.872,20
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	97.847.093,43	10.675.114,87
Produits des actifs circulants	9431		223.007,90
Autres produits financiers	9441	3.028.983,14	2.897.321,68
Charges des dettes	9461	13.538.060,10	9.889.449,36
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		56.041,71
9262		56.041,71
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	243.000,00
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	210.000,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

En conformité avec l'article 3:64§4 du Code des sociétés et des associations, l'appréciation de "La règle des 70% " du rapport des rémunérations et des émoluments audit vs. non-audit du Commissaire et des personnes y liées est effectuée pour l'ensemble du groupe Econocom, dont la société fait partie. En conséquence, le respect de "la règle des 70%" est justifié en annexe des comptes annuels consolidés publiés par la société, auxquels nous vous référons pour plus de détails.

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

~~La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*~~

~~La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*~~

~~La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)~~

~~La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*~~

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Mentions en application de l'article 3:65, §4 et §5 du Code des sociétés et des associations

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9507	378.500,00
95071	
95072	
95073	
9509	1.129.428,00
95091	108.456,00
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés.

II. Règles particulières

A. Frais d'établissement

Les frais d'établissement (frais d'augmentation de capital, d'acquisition de sociétés) sont portés à l'actif et pris en charge par voie d'amortissements linéaires en 3 ans, 5 ans et 7 ans.

Les frais d'établissement totalement amortis sont extournés.

Les frais d'émission d'emprunts actés, pour un montant total de 880.852,84 € au 31/12/2024 concernent :

* l'émission d'emprunt obligataire SCHULDSCHEIN pour 15.000.000,00 € (amortissement pendant 3 ans taux actuariel du 02/05/2022 au 02/05/2025)

* l'émission d'emprunt obligataire SCHULDSCHEIN pour 43.000.000,00 € (amortissement pendant 3 ans taux actuariel du 02/05/2022 au 02/05/2025)

* l'émission d'emprunt obligataire SCHULDSCHEIN pour 19.000.000,00 € (amortissement pendant 5 ans taux actuariel du 02/05/2022 au 03/05/2027)

* l'émission d'emprunt obligataire SCHULDSCHEIN pour 113.000.000,00 € (amortissement pendant 5 ans taux actuariel du 02/05/2022 au 03/05/2027)

* l'émission d'emprunt obligataire SCHULDSCHEIN pour 10.000.000,00 € (amortissement pendant 7 ans taux actuariel du 02/05/2022 au 03/05/2029)

B. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (licences et logiciels) sont portés à l'actif et sont amortis selon leur durée d'utilisation probable de manière linéaire.

C. Immobilisations corporelles

1. Valeur d'acquisition

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport.

2. Frais accessoires

Les frais accessoires aux investissements sont inclus dans leur valeur d'acquisition des immobilisations corporelles concernées. Ils sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

3. Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable en utilisant la méthode linéaire et sur base du prorata temporis (calculé en jours) pour la première annuité d'amortissement.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- constructions : sur 33 ans

- matériel informatique : sur 4 ans

- matériel micro-informatique : sur 3 ans

D. Immobilisations financières

1. Les participations, actions et parts

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition à l'exclusion des frais accessoires et sous déduction des montants restant éventuellement à libérer.

A la fin de chaque exercice, chaque titre fait l'objet d'une évaluation individuelle en fonction de la situation, de la rentabilité ou des perspectives de la société concernée. La méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre concerné. Dans la plupart des cas, la valeur d'actif nette est retenue, ou la valeur de marché si celle-ci est inférieure à la valeur d'actif net. Le critère retenu pour un titre est appliqué de manière systématique d'un exercice à l'autre sauf si l'évolution des circonstances le justifie, auquel cas une mention particulière est faite dans l'annexe.

Lorsque l'évaluation ainsi réalisée fait apparaître une dépréciation durable par rapport à la valeur d'inventaire, les titres font l'objet d'une réduction de valeur.

2. Les créances comptabilisées en immobilisations financières

Les créances comptabilisées en immobilisations financières sont enregistrées à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Si leur remboursement à l'échéance apparaît, en tout ou en partie, incertain ou compromis, ces créances et ces titres font l'objet d'une réduction de valeur à due concurrence.

E. Stocks

Les stocks de matériel informatique sont enregistrés à l'actif à leur prix d'acquisition et font l'objet d'une réduction de valeur sur le même

RÈGLES D'ÉVALUATION

principe qu'un amortissement linéaire sur une durée de 3 ans.

Ces réductions de valeur sont reprises lorsque le matériel informatique sort du stock pour être vendu.

F.Créances, placements de trésorerie

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance apparaît incertain ou compromis, en tout ou en partie.

G.Valeurs disponibles

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'une réduction de valeur si le cours de clôture du marché est inférieur au cours moyen dans les comptes.

C'est la méthode FIFO qui est utilisée pour la comptabilisation en cas de cession d'actions propres, en cas de destruction d'actions propres et en cas d'exercice de stock options.

La date de comptabilisation retenue pour l'exercice des levées d'options est la date du Conseil d'Administration qui approuve la levée de ces stock options.

H.Provisions

A chaque arrêté des comptes, des provisions pour risques peuvent être constituées pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nés au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs.

I.Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les obligations sont considérées en majeure partie comme des dettes financières. Les frais d'émission ont en outre été comptabilisés en frais d'établissement à l'actif du bilan et sont amortis financièrement au même rythme que l'obligation.

J.Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties au taux en vigueur à la date des dites transactions. Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises étrangères sont convertis dans les états financiers des sociétés consolidées au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change réalisées calculées en application de cette règle sont enregistrées en compte de résultats au cours de la période.

En fin d'exercice, les principaux postes monétaires en devises font l'objet d'une réestimation sur base des cours de change au comptant à la date d'arrêté des comptes. Les écarts de conversion nets par devise constatés à cette occasion font l'objet d'une inscription dans les comptes de régularisation de passif s'il s'agit d'un bénéfice latent ou dans les comptes de régularisation d'actif s'il s'agit d'une perte latente.

K.Comptes de régularisation

Compte actif : le report des charges exposées pendant l'exercice mais imputable en tout ou en partie à un exercice ultérieur est évalué en adoptant une règle proportionnelle.

Compte passif : les revenus ou fractions de revenus financiers acquis au cours de l'exercice mais revenant à l'exercice ultérieur.

L.Droits et engagements hors bilan

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés dans les annexes, par catégorie, pour la valeur nominale de l'engagement figurant au contrat ou, à défaut pour la valeur estimée. Les droits et engagements non susceptibles d'être quantifiés sont mentionnés pour mémoire.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	8,0	2,0	6,0
Temps partiel	1002	1,3		1,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	8,8	2,0	6,8

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	13.490	3.393	10.097
Temps partiel	1012	1.675		1.675
Total	1013	15.165	3.393	11.772

Frais de personnel

Temps plein	1021	878.061,50	220.849,70	657.211,80
Temps partiel	1022	109.025,40		109.025,40
Total	1023	987.086,90	220.849,70	766.237,20

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033	15.609,67	3.492,49	12.117,18
--	------	-----------	----------	-----------

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	9,6	2,0	7,6
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	16.374	3.545	12.829
Frais de personnel	1023	1.483.444,63	352.798,93	1.130.645,70
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	16.786,72	3.634,35	13.152,37

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	8	1	8,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	8	1	8,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	2		2,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	2		2,0
Femmes	121	6	1	6,8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	3		3,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	2	1	2,8
de niveau universitaire	1213	1		1,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	8	1	8,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1		1,0
310	1		1,0
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343	1		1,0
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	